

FOYER EDUCATIF LA PASSERELLE



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

3

FOYER ÉDUCATIF "LA PASSERELLE"

CONTACT :

8 bis rue du Puits Sucré
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
Téléphone : 01.64.56.17.94
Télécopie : 01.64.56.07.12

ACCÈS :

Par la route : R.N. 20 - Après Arpajon, sortie
Direction Évry.

RER C : Direction Saint-Martin d'Étampes -
Gare "Marolles en Hurepoix".

ACCUEIL :

"La Passerelle" reçoit des mineurs (10/21 ans) des deux sexes originaires, en priorité, du département de l'Essonne.

Les groupes sont verticaux et de petits effectifs (10 à 11 jeunes).

Effectif : 45

MISSION :

Le Foyer Éducatif "La Passerelle" propose un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil
- L'action éducative accompagnée d'un travail avec les familles
- L'éventualité d'une orientation
- L'insertion scolaire et professionnelle
- La prise d'autonomie

FONCTIONNEMENT :

- Durée de prise en charge variable en fonction de chaque jeune.
- 3 collectifs 10 à 11 jeunes.
- 1 Service Appartements Partagés (S.A.P.) accueillant 13 jeunes.
- Équipe pluri professionnelle travaillant en interdisciplinarité.
- Inter partenariat étroit avec les référents sociaux, les acteurs locaux de l'éducation spécialisée et l'insertion des jeunes.

ADMISSION :

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif avec le psychologue évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission du directeur intervient dans les délais les plus brefs.

AGRÉMENT :

L'établissement est agréé Aide Sociale à l'Enfance par le Conseil Général de l'Essonne.

STRUCTURE :

Directeur : Emmanuel BRETON

Équipe :

- Chefs de service éducatif,
- Psychologues,
- Éducateurs spécialisés, Moniteurs Educateurs,
- Faisant fonction d'éducateurs en internat
- Comptables, Économe, Secrétaire de direction,
- Agents Techniques (Maîtresses de maison, Ouvrier d'entretien).

Foyer Educatif LA PASSERELLE

L'exercice toujours particulier du rapport d'activité nous invite à regarder le film de l'année écoulée, mais parfois la photo dans son instantané vient chevaucher la lecture dans son déroulé, voire même la brouiller. Donc, si les derniers événements de l'année prennent une certaine importance, alors entre film et photographie, il peut y avoir assez naturellement trouble ou confusion. Cet écrit va donc se situer entre instantané et déroulé, mais également entre source de confiance en l'avenir et en notre action, et entre objet de lassitude de certaines contraintes inhérentes à notre société actuelle.

En ce qui concerne les raisons de satisfaction, l'année a été riche en accomplissement. Et s'il fallait lister les différents sujets, je commencerais tout d'abord par avoir une pensée pour les jeunes qui ont quitté l'institution par le biais d'une orientation que l'on peut qualifier de positive car il est toujours agréable de saluer un jeune qui a réalisé un parcours au sein de l'institution. La durée d'accueil d'un jeune est variable en fonction de chaque situation mais la moyenne, à leur départ, se situe à un peu moins de deux années. C'est une bonne durée pour créer une relation de confiance, pour créer un lien et pour envisager l'avenir le plus sereinement possible.

Au rayon des contentements, je pourrais également nommer les travaux du bâtiment administratif. Cette réalisation, comme déjà énoncé à de nombreuses reprises, va nous permettre de créer un véritable cœur d'institution. Nous voyons, jour après jour, les murs s'élever et les échafaudages se monter et nous pouvons réellement mesurer l'avancée du chantier. Ces travaux débutés en 2013 se termineront à la fin du premier semestre 2014. C'est bien à cheval sur deux années que les choses se réaliseront et nous aurons le dernier semestre de l'année 2014 pour nous acclimater à ces nouveaux locaux. Nous pouvons donc être résolument tournés vers l'avenir. J'en profite pour rappeler que le projet d'établissement commence d'ailleurs par cette phrase d'Antoine de SAINT EXUPERY : « **Pour ce qui est de l'avenir, il ne suffit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.** » Cette maxime nous guide régulièrement concernant les jeunes que nous accueillons et les écrits des chefs de service éducatif viendront par la suite en témoigner.

Je pourrais également évoquer le changement de système de sécurité incendie du pavillon de Marolles en Hurepoix qui a été réalisé durant le mois de juillet et est opérationnel depuis. Les trois pavillons ont donc, à présent, un même système en place, récent et fonctionnel. L'anticipation et l'organisation pour réaliser les travaux de changement de système de sécurité incendie relève de l'horlogerie suisse tant il est compliqué de réunir bureau de contrôle, coordinateur, entreprise et commission de sécurité, dans une fenêtre liée à la « fermeture » d'un pavillon, qui plus est durant les vacances d'été. Cela relève presque de l'exploit sportif tel un record du monde en athlétisme car la réouverture ne peut être déprogrammée et les jeunes ne peuvent être accueillis ailleurs.

Nous avons engagé avec les maitresses de maison, après un temps de formation professionnelle avec un intervenant extérieur, un travail d'élaboration du guide d'hygiène en restauration pour l'ensemble des services éducatifs collectifs. Cet outil de référence nous permet désormais d'être encore plus attentifs et vigilants aux questions sanitaires et alimentaires. L'achat de petits réfrigérateurs destinés uniquement aux plateaux témoins va, par exemple, dans ce sens tout comme la centralisation des achats de produits nettoyants. Néanmoins, il faut savoir que les textes législatifs nous classent dans un registre de restauration collective. Or, notre organisation à petite échelle, en groupe restreint, privilégiant le partage du quotidien, favorisant l'apprentissage des gestes journaliers, gratifiant l'élaboration des repas en commun et des tâches ménagères y afférents, ne correspond pas à ces normes réglementaires. Nous ne pouvons fonctionner comme une cuisine dite « centralisée » avec la très fameuse « marche en avant », sinon à perdre notre identité éducative et la transmission d'un savoir-faire dans la proximité, ainsi qu'un état d'esprit dans un climat de type familial, bienveillant et chaleureux. Il est certes nécessaire d'avoir des locaux propres et décents, d'éviter la « contamination croisée » mais comment doit-on faire pour appliquer à nos institutions un arrêté ministériel avec des règles sanitaires applicables aux grandes collectivités ? Je pourrais alors reprendre tout à fait à mon compte la phrase d'Edouard Glissant dans Faulkner Mississipi : « **Vous semblez désirer moins**

savoir que posséder quelque nouveau motif d'inquiétude. ». La quadrature du cercle n'est pas loin...

Au chapitre des réalisations, nous avons réalisé avec trois éducateurs, l'an dernier, un livret d'accueil des nouveaux salariés intitulé : « le petit Educ ». Il était, jusqu'alors, produit de façon artisanale et nous avons pris soin de l'imprimer correctement afin qu'il soit donné à tous mais également aux stagiaires. Ce livret est d'une grande richesse de réflexion en partant d'aphorisme et je tiens à nouveau à exprimer ma gratitude envers ces trois éducateurs qui ont contribué à sa réalisation. Les axes de notre travail au quotidien avec des adolescents en difficulté sont bien exposés dans ce livret et sont des repères tout comme le sont les options fondamentales associatives. Car je pourrais, à l'opposé, vous inviter à un nouvel inventaire à la Prévert décrivant les nouvelles références : la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi et ses conséquences sur les emplois à temps partiels, la loi n° 2006-340 du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, le contrat de génération issu d'un accord National interprofessionnel du 19 octobre 2012, la nouvelle réglementation sur les retraites avec les décrets principaux parus au JO du 31 décembre 2010 concernant les carrières longues, les dispositions abordant le maintien des salariés âgés et le recrutement des plus de 50 ans prévues par la sécurité sociale, à l'égard des seniors, entrant en vigueur au 1er janvier 2010, la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les décrets d'application qui en découlent prévoyant un certain nombre de dispositions en matière d'accessibilité, sans oublier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM, les dispositions du schéma départemental de l'enfance et des familles, l'évaluation externe introduite par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la réalisation du document unique d'évaluation des risques au travail, l'entretien annuel professionnel de formation et d'évaluation,... La liste est bien longue actuellement des textes réglementaires et législatifs à appliquer. Il n'est pas dans mon propos de les dénigrer ni même de les ignorer, cependant l'objet même de notre travail d'éducation pourrait parfois sembler secondaire tellement il nous faut une énergie colossale pour appréhender ces lois, ces règlements et les faire appliquer. Je ne veux pas uniquement interroger la judiciarisation galopante de notre société, car cela a déjà été fait et bien mieux par d'autres que moi, mais l'équilibre à trouver, entre éducation et réglementation est difficile et périlleux, car il ne faudrait pas non plus aseptiser la relation éducative qu'un adulte tente de créer avec un enfant.

Par définition, le risque zéro n'existe pas dans l'éducation d'un enfant et il n'existe pas davantage dans le cadre d'une prise en charge éducative en institution et encore moins dans l'accompagnement vers l'autonomie. Ce n'est donc pas en rajoutant des textes supplémentaires qu'il sera possible d'éviter le risque sinon à ne plus être que dans la seule et unique maîtrise. J'ai conscience que mon propos oscille entre contentement lié à nos avancées, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, lié à l'investissement professionnel dont fait preuve le personnel administratif, éducatif et d'encadrement de l'institution et entre le désœuvrement lié à certaines contraintes réglementaires. Nous continuons, ainsi, à organiser des séjours éducatifs, les fameux « transferts » quand d'autres préfèrent déléguer cela à des centres de vacances ou des colonies. Je tiens à préciser que nous y avons également recours parfois, ce n'est donc pas le même projet car nous pouvons penser qu'un jeune a besoin de passer des vacances sans le groupe de vie auquel il est rattaché. Cependant, la valeur du partage de la vie quotidienne avec des éducateurs n'est pas la même et nous continuons à penser que ces moments de groupe de vie, « transféré » dans un autre lieu et dans un autre temps, ont un aspect tout à fait positif et enrichissant pour l'ensemble des jeunes que nous accueillons. Je terminerai par ces quelques mots d'un éducateur de référence, Fernand DELIGNY, qui aurait eu 100 ans en 2013. Il disait de l'éducateur qu'il est « un créateur de circonstances ». Cela doit se poursuivre et se renouveler. Je pense que les écrits suivants viennent en témoigner. C'est d'ailleurs bien là que réside le cœur de notre métier d'éducation.

Quand la confiance « l'emporte » ...

Éric est un jeune homme qui vient d'avoir 15 ans. Il est accueilli à LA PASSERELLE depuis maintenant 18 mois et c'est son premier placement.

Dès son arrivé Éric est « turbulent ». Il aime dire qu'il est intelligent, ce que nous pouvons en effet constater mais l'utilisation de cette ingéniosité n'est pas toujours selon

nous à bon escient. Éric dépense beaucoup de son énergie à taquiner, voire à provoquer tout le monde. Les autres jeunes accueillis sur le pavillon se lassent de ses agissements mais, en même temps, restent bon public. Quant aux éducateurs, ils sont souvent épuisés de maintenir le cadre avec lui.

Éric est toujours en « effervescence ». Il a été exclu, suite à des conseils de disciplines, de deux collèges en un an. Il est en conflit avec ses parents qui, bien qu'ils tentent d'imposer un cadre, ne supportent plus ses comportements inadaptés et, en même temps, entretiennent une certaine incohérence dans leurs actions auprès de leurs fils. Bref, Éric est un jeune qui a de grandes capacités, mais surtout à se faire rejeter.

Et je sens bien que l'équipe éducative, pour la plupart, aimerait parfois arrêter la prise en charge : « Nous ne savons plus quoi faire, quel est l'intérêt de le garder, comment lui apporter encore de l'aide, nous n'avons plus de projet pour lui et lui non plus d'ailleurs, il serait peut-être mieux loin de sa famille, ... Éric, on n'en peut plus ! »

De mon côté, je sens qu'il y a du possible, qu'Éric est en grande souffrance et que ce n'est pas en l'excluant encore que nous allons pouvoir lui donner confiance en l'adulte, donc un peu en lui. Éric n'a pas de parole, il le reconnaît volontiers et, de fait, il ne croit en la parole de personne. La psychologue du service et un éducateur ont également envie de travailler avec lui. Cela fait peu de personnes pour garantir la mise en place et la continuité d'un projet. Éric est parfois qualifié de manipulateur et de provocateur. Il est donc difficile de travailler lorsque ces qualificatifs sont accolés à un enfant.

Le travail effectué en supervision nous permet de libérer la parole le concernant mais surtout de réfléchir en la présence d'un tiers « neutre ». C'est alors que nous pensons au DERPAD de Paris, lieu également distant qui permet d'élaborer, en présence de professionnels, autour d'une situation-problème. Ces derniers sont clairs : arrêtez de réfléchir, continuez avec ce garçon qui, comme un tout petit, a besoin que l'on s'occupe de lui, il faut penser un projet pour lui et l'accompagner « tout simplement ».

Je peux tout de même observer, au sein de l'équipe, que même ceux qui sont réfractaires à la continuité de la prise en charge au sein de l'institution, sont toujours touchés par cet enfant. Et de son côté, peut-être inconsciemment, Éric sait venir solliciter les plus « récalcitrants », sans que ces derniers puissent lui refuser de l'aide ou de la réflexion.

La psychologue décide alors de mettre en place un travail hebdomadaire avec lui. Ainsi, tous les mercredis en fin de matinée, elle le reçoit dans son bureau. Éric, tout d'abord hésitant, a très vite investi ce moment et l'utilise vraiment comme un lieu tiers où il accepte de réfléchir sur lui, son passé, ce que ça lui fait ... Une partie de l'équipe a du mal à croire à cela mais c'est pourtant la réalité.

De mon côté, cet enfant me touche particulièrement et il le sait je pense. Il vient régulièrement me chercher sur le versant affectif et il sait s'y prendre ! Pourtant, nombreux de ses comportements m'insupportent et m'exaspèrent. Il n'y a pas une semaine où je ne le vois pas pour lui « remonter les bretelles ». Il lui arrive de s'énerver et de quitter mon bureau mais, souvent, nous déroulons ensemble sur sa situation et sur ses souffrances, ses incompréhensions et les nôtres, d'ailleurs. Ce sont toujours des moments riches et l'éducateur présent à chaque fois, en convient. Ce qui m'aide à soutenir l'idée de continuer le travail avec Éric mais qui ne suffit pas toujours à convaincre le reste de l'équipe.

Mais, quand même, je m'aperçois qu'à travers ces entretiens, je peux me sentir plus soutenue dans mon discours lors de la réunion suivante. La confiance est établie au sein de l'équipe et elle permet un tel travail. Pour en revenir au lien que j'ai avec Éric, je peux de plus en plus constater la notion affective qui nous rattache. Certes, je me fâche souvent après lui mais il sait aussi venir me chercher avec son humour et sa finesse d'esprit qui me touchent. Et c'est à travers tout cela que je tente de mettre en place la notion de confiance qu'il semble toujours refuser et que je transmets à l'équipe éducative l'intérêt de « tenir ».

Le directeur et la psychologue sont explicites : il y a encore du possible avec lui, il faut persévérer. En effet, il n'a connu que la fuite et l'abandon, il faut lui montrer que la vie peut être tout autre. Il est alors facile pour moi de m'appuyer sur leur persuasion pour apporter, au sein de l'équipe, la mienne. Mais je pense sincèrement que c'est la confiance qui règne entre les professionnels qui permet un tel travail. Sans elle, je n'aurais pu les convaincre de l'intérêt de cette continuité. Nous ne sommes persuasifs que lorsque nous sommes persuadés, évidemment mais cela ne suffit pas toujours. Il m'est aussi arrivé de baisser les bras et d'avoir envie de me rallier à la majorité de l'équipe pour manifester mon épuisement face à une situation qui semble ne pas évoluer et c'est alors le dialogue et la confiance dans ce discours positif qui m'ont remotivée.

Aujourd'hui, Éric est toujours là et son évolution est réelle. Ce n'est pas facile tous les jours, Éric nécessite beaucoup de patience et de relais. Il est capable de nous prouver son envie et son intérêt à rester à LA PASSERELLE tout en ayant des agissements intolérables. Alors, bien sûr, il ne faudrait pas plusieurs "Éric" au sein d'un même pavillon, mais le travail éducatif et d'équipe pluridisciplinaire est mis en exergue et permet non seulement une remise en question permanente mais également la confirmation de la confiance que l'on s'accorde les uns et les autres. Cette dernière est en effet mise à rude épreuve, elle autorise ou pas les choses de se faire et/ou d'évoluer.

C'est à travers ce genre de situations que nous pouvons travailler autour de la confiance nécessaire à un bon fonctionnement d'équipe. C'est parce qu'elle est sollicitée, voire même mise à mal, qu'elle peut prendre toute son ampleur et donner sens et intérêt aux actes que nous menons.

Nathalie METAIS, Chef de service éducatif

Va, vis et deviens

Dans le cadre du rapport d'activité, je souhaite aborder, ici, la question de l'engagement. Cet engagement ne limite pas son action à la fin de la prise en charge mais peut aller bien au-delà. A travers la situation de Karine, je vous invite à suivre l'accompagnement d'une jeune qui a mobilisé l'ensemble de l'équipe de Marolles.

L'équipe éducative avait été confrontée au manque de confiance ainsi qu'à la succession de passages à l'acte tels que la fugue, la violence sur jeunes et adultes, l'utilisation d'objets dangereux pour agresser, le vol en magasin, l'exclusion de cours, les insultes, etc... Au fil du temps, l'équipe a pu établir un lien de confiance plus ou moins fragile, avec une diminution de la violence verbale et des passages à l'acte de la part de Karine. De nombreux entretiens ont été organisés avec le chef de service éducatif ou les éducateurs afin de la sensibiliser, la questionner et la mobiliser sur sa situation, l'objectif étant de se projeter avec elle sur son avenir et tenter de trouver des axes de travail. Mais Karine ne s'est saisie d'aucun de ces entretiens. Plusieurs fois, elle a pu dire qu'elle ne se sentait pas bien là, qu'elle n'avait pas d'autre choix que d'être là car elle ne voulait plus voir sa famille et ne voulait pas aller dans un autre foyer (« au moins ici elle connaît », disait-elle)... Ayant peur que l'on mette fin à sa prise en charge et dans le but qu'on la laisse tranquille, Karine fournissait quelques efforts comme le respect de l'adulte et du cadre posé (surtout le respect des horaires de sortie). Elle a fait en sorte d'être un minimum en lien avec l'équipe éducative. Malheureusement, cela demeurait toujours très superficiel.

Avec une scolarité chaotique, une absence de réactivité de Karine devant les projets mis en place, nous étions convaincus qu'il fallait impulser une nouvelle dynamique de travail avec cette jeune. Nous avons fait le choix d'opter pour une réorientation. Travaillant en collaboration avec la responsable de la Maison Départementale des Solidarités, nous avons convenu que celle-ci servirait de tiers pour soutenir et confirmer notre décision d'orienter Karine vers une autre structure. La responsable du service de l'aide sociale à l'enfance, avec un discours bien ciblé, a informé Karine qu'au vu des notes d'incidents qu'elle recevait, elle pouvait faire le constat que le Foyer Educatif LA PASSERELLE avait eu un seuil de tolérance très important vis-à-vis de ses passages à l'acte. Elle lui a

confirmé qu'il avait été décidé de l'orienter vers une autre structure en précisant qu'il appartenait à Karine d'être actrice ou non de cette orientation. Son espace d'action résidait dans sa participation de collaborer ou non avec son éducatrice de l'aide sociale à l'enfance. Deux solutions s'offraient à Karine : soit elle continuait à faire n'importe quoi et dans ce cas il y aurait une fin de prise en charge et elle irait dans un foyer d'accueil d'urgence, soit elle était partie prenante de son projet et travaillait en collaboration avec l'équipe éducative sur sa réorientation. Cela impliquait donc qu'elle soit en mesure de faire part aux éducateurs de ses envies, de ses souhaits et qu'elle se projette dans son avenir. Suite à cet entretien, Karine a considérablement changé : de plus en plus en lien avec les éducateurs, nous pouvions la solliciter sur l'importance de réfléchir sur une orientation professionnelle adaptée à ses attentes car l'orientation actuelle ne semblait pas lui correspondre par ses trop nombreuses absences scolaires constatées.

Afin de poser des mots sur cette nouvelle situation, Karine fut reçue dans le bureau du chef de service éducatif en présence d'un éducateur. Notre discours était clair, ce n'est pas parce nous avons décidé de procéder à une réorientation que nous souhaitons nous débarrasser d'elle, bien au contraire. Notre idéal serait qu'elle puisse partir avec un projet clair qu'elle porterait avec enthousiasme. Toute l'équipe éducative de Marolles s'est mobilisée en restant dans sa fonction et sa place. Son éducatrice référente a longuement parlé avec elle de ses projets professionnels, des possibilités qui s'offraient à elle en mettant en avant les avantages et inconvénients de chacune d'elle. Karine s'est montrée très à l'écoute et a montré un besoin d'être rassurée quant à son devenir.

Dans un premier temps elle a envisagé sa réorientation dans un autre foyer ou en famille d'accueil, pour finir par dire « je ne veux pas aller dans un autre foyer ». Elle a expliqué ce choix en disant que cela serait pareil ici ou dans un autre foyer. Elle a mis également en avant qu'en famille d'accueil il n'y aurait pas les mêmes contraintes pesantes que dans la vie en collectivité. De plus, un membre de sa famille a souhaité nous rencontrer car il y avait beaucoup d'appréhension concernant Karine. Durant cet entretien dans le bureau du chef de service éducatif, Karine a pu entendre l'inquiétude de cette personne. Celle-ci a pu également dire qu'elle faisait confiance à l'équipe éducative. Le chef de service éducatif a donc pu se saisir de ce discours pour inviter Karine à faire de même.

Les derniers mois, Karine s'est montrée respectueuse des adultes et est arrivée à se contenir quand la frustration existait. Elle a été davantage en lien avec les adultes et plus réceptive au travail éducatif. Elle a pu verbaliser ses souhaits en termes de formation professionnelle. Elle a également évoqué sa relation amoureuse, sa relation avec sa famille, lors de temps informels. Ce sont des sujets sur lesquels Karine était jusqu'alors hermétique. Elle venait solliciter l'adulte sur certains questionnements, prenait le temps d'écouter les retours qui lui étaient faits. Elle arrivait surtout à se distancier de son fonctionnement précédent qui était principalement la fuite de la discussion, via un renfermement sur elle-même ou même par un ton pouvant paraître insolent ou agressif. Une évolution notable a également été appréciée concernant son implication au sein du pavillon. « Surfant » sur cette dynamique positive des derniers mois de sa prise en charge, l'axe de travail sur lequel nous avons mis l'accent était l'appropriation de son projet professionnel. Karine souhaitait entrer en formation d'aide à la personne. Toute l'équipe éducative s'est mobilisée pour préparer Karine au concours, par l'achat de livres, la recherche sur Internet de questionnaire, la discussion avec une éducatrice stagiaire qui travaille dans un foyer pour personnes handicapés, l'échange verbal avec une collègue qui connaît bien la formation, etc... Tout le monde était engagé pour la soutenir avant son départ. Mais, de nombreux obstacles devaient être levés : mineure, l'école ne souhaitait pas qu'elle puisse s'inscrire, étant trop jeune, nous avons dû nous référer aux textes législatifs ; l'inscription devait-elle passer par une voie directe sachant qu'il y avait peu de place ou par voie de professionnalisation sachant qu'elle n'avait aucun employeur et enfin la recherche prépondérante d'un lieu de stage. Le temps nous était compté. Elle devait passer les épreuves d'admission assez rapidement, pour une rentrée prochaine. Afin de la préparer aux épreuves, et malgré une fin de prise en charge imminente, nous lui avons trouvé un stage dans un foyer d'adultes polyhandicapés qui a répondu à toutes ses espérances d'un lieu de formation. Parallèlement, pour anticiper un éventuel échec à la sélection d'entrée, Karine désirait suivre une année de préparation au concours. Nous avons trouvé une école qui répondait à ses attentes. Un éducateur est

entré en contact avec l'école de formation pour soutenir le projet de Karine et lever les obstacles rencontrés. Les éducateurs s'impliquaient constamment.

Compte tenu de l'implication de Karine dans son projet, il a été convenu avec elle d'opter pour une réorientation vers une famille d'accueil. Après une semaine d'observation, Karine est revenue plutôt satisfaite et a émis le souhait de poursuivre sa prise en charge là-bas. La famille d'accueil étant prête à l'accueillir également, les démarches ont été poursuivies et Karine a intégré le domicile de la famille rapidement. Nous pouvons constater que le travail en collaboration avec la responsable de la Maison Départementale des Solidarités a permis à Karine de se saisir d'un nouveau projet de formation d'aide à la personne qui s'est concrétisé par la réussite à l'épreuve écrite de cet examen d'entrée.

Depuis lors, et suivant le projet de Karine, l'équipe de Marolles s'est mobilisée pour que cette jeune fille ne soit pas seule face aux obstacles. En effet, nous avons continué de travailler de concert avec l'école de formation pour trouver des solutions aux problèmes posés et Karine a débuté sa formation. Son lieu de stage a été d'accord pour l'accueillir comme site qualifiant durant toute sa formation. L'aide sociale à l'enfance a payé sa formation et notre connaissance qui est employée dans cet établissement a eu une attitude bienveillante qui semble aujourd'hui porter ses fruits. Pour conclure, je tiens, par cet écrit, à remercier nos collègues du Foyer d'adultes polyhandicapés et de la Passerelle qui, par leur collaboration ont permis à la jeune Karine de construire son avenir.

Claude THOBOR, Chef de service éducatif

Le métier et l'ouvrage

Cette année notre participation au rapport d'activité va tisser un fil, dessiner son canevas au travers de la situation d'une jeune adolescente accueillie au service. Ce n'est pas nouveau. Mais rendre compte de notre travail c'est décrire ce qui nous préoccupe, les adolescents dont nous avons la charge, mais aussi la manière dont ils viennent bousculer, malmener, ceux qui doivent accompagner ce moment de transformation, d'évolution pour, alors, les autoriser à prendre une place responsable, à construire avec nous une éthique de l'altérité, dans la société où ils sont invités à nous rejoindre et assumer avec nous, avec d'autres, une vie commune. Il n'y a pas là de gageure, il y a de l'éducation. Mais devant les difficultés de certains jeunes cela demande une précision, une réflexion, une disponibilité, une créativité, une élaboration qui relèveraient parfois si nous restons dans la métaphore du fil, du tissage et du canevas, de la haute couture. Et, le défilé des saisons et des années ne garantit jamais à l'avance, à l'artiste expérimenté, l'œuvre souhaitée tout comme le résultat convoité.

Malgré l'ambition, restons donc modestes.

Lucie, jeune adolescente de 17 ans, est accompagnée par les éducateurs d'un pavillon du Foyer Educatif LA PASSERELLE. Elle a ainsi déjà une histoire avec l'institution quand nous l'accueillons. Par conséquent, nous savons que son accompagnement est difficile. Nous pourrions dire que le pavillon était comme un cocon. Mais la chrysalide a 17 ans et il va falloir qu'elle évolue vers plus d'autonomie. Trop souvent présente au pavillon plutôt qu'à l'école, elle est au cœur des échanges et s'impose fréquemment à l'ordre du jour des réunions de l'équipe. Elle noue une relation forte à la maîtresse de maison, invitée malgré elle à une place de suppléante par ses activités relevant de l'ordre du soin maternel. L'équipe éducative s'inquiète et l'aide à exprimer, formuler et soutenir une demande pour rejoindre le Service des Appartements Partagés. Succinctement et très schématiquement c'est là, le contexte de son arrivée.

Dès l'amorce du travail que nous allons devoir fournir auprès d'elle, Lucie nous dit sa crainte de l'extérieur. Elle sort difficilement seule mais souvent accompagnée par des proches avec qui elle peut garder le contrôle, se sentir ainsi rassurée. Elle veille fortement à son image mais de façon singulière : ce souci d'elle-même est certainement moins construit par le regard que lui renvoie l'autre que dans un retranchement défensif que nous pourrions résumer à la magie d'un conte de fée : « Miroir, mon beau miroir, dis-moi que je suis la plus belle ». Cette image qui pourrait se prêter à l'humour révèle

plutôt une difficulté importante que nous n'arriverons pas à dépasser avec Lucie, sauf, peut-être, durant les dix jours précédents son départ, après que la décision de mettre fin à sa prise en charge a été prise par le directeur de l'établissement.

Son parcours d'une année et demie au service pourrait alimenter des heures d'échanges sur les difficultés qu'elle n'a pas pu surmonter et son impossibilité de reconnaître une quelconque responsabilité dans les embûches de son parcours. Par exemple, lors du premier mois de son accueil, la colonie où elle se trouve en Corse l'a exclue, dès les premières heures, après un conflit avec la directrice du centre durant le premier accueil du groupe d'adolescents. Elle poursuivra en septembre sa scolarité cahin-caha, rattrapera ses stages en vente, durant les congés scolaires, pour être autorisée à se présenter à l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnel. Mais en février elle abandonnera totalement. Elle essaiera, pour solliciter la poursuite de son contrat jeune majeur, d'élaborer divers projets très peu réalistes. Ensuite, elle se mettra frénétiquement à rechercher du travail à l'approche de l'été. Elle trouvera de nombreux employeurs mais ne pourra garder aucun emploi car elle se met rapidement en conflit avec ces derniers ou avec ses collègues.

Au service, nous remarquons que des difficultés de compréhension, entre collègues, sont générées autour de la situation de Lucie. Nous pourrions repérer que certaines fois, cela renvoie, de façon claire, à des éléments de son histoire personnelle. Il nous faut alors comprendre les phénomènes de contre-transfert. Avec le voisinage du service, dont certaines personnes âgées de l'immeuble d'habitation où se situent nos locaux, il nous faut désamorcer les conflits que Lucie génère par une attitude guerrière. Pourtant, elle sait également provoquer un attachement fort auprès des uns ou des autres. Elle aura des difficultés avec l'ensemble des jeunes mais l'un d'eux, au tempérament particulièrement sérieux et rigoureux, lui conservera durant tout son accueil une amitié indéfectible.

Sans faire une analyse de cette situation, nous pouvons retenir que Lucie n'était que dans des stratégies de survie, sans projet possible, avec une intelligence de « Métis » comme peut le décrire très bien Marília AMORIM¹. Elle a pu émouvoir chacun des membres de l'équipe dans sa probable demande d'amour insatiable et dans ses difficultés fortes et, osons dire, morbides par certains aspects ; elle projette, par exemple, de commander une robe de mariée pour un mariage dans son pays d'origine mais elle est seule dans ce projet. Le studio où elle sera accueillie sur la deuxième partie de son accueil devient vite, presque, insalubre. Nous organiserons un travail particulier pour l'aider à dépasser ce débordement. Bien évidemment, nous avons tenté de l'orienter vers un travail thérapeutique. Elle sortira du premier rendez-vous avec la psychologue du service, après cinq minutes, en l'accusant de la kidnapper. Nous l'aiderons à entamer une thérapie avec un praticien en cabinet. Elle participe symboliquement au paiement des séances mais elle stoppe après deux ou trois rendez-vous. Elle veut alors annuler son engagement en reprenant un suivi au service. Nous l'informons que des rendez-vous sont possibles mais pour l'aider à reprendre son praticien extérieur. Elle sera vite dans la fuite. Cette situation vient éclairer, à notre sens, l'implication de l'équipe du Service des Appartements Partagés. Le service a été particulièrement malmené. L'objet n'est pas ici de porter l'opprobre sur Lucie à qui nous avons indiqué la fin de sa prise en charge car elle ne souhaitait aucune aide, nous disait-elle, lors de la dernière réunion de projet avec l'équipe.

L'objet de ce rapport est surtout d'indiquer la maturité d'une équipe qui a su traverser et supporter les effets de l'adolescence de Lucie alors que trop de souffrance empêchait la parole pour l'adresser à un autre, alors qu'une histoire trop difficile ne pouvait pas se dire et s'élaborer pour un futur plus serein. Supporter, encore supporter cette souffrance qui ne se dit qu'en bousculant l'adulte, celui qui... Cet exercice est probablement le plus délicat dans notre pratique éducative. En faire la lecture, notamment à travers les phénomènes de contre-transfert, c'est permettre une meilleure compréhension de ce qui se joue d'un point de vue personnel mais aussi du point de vue d'un service, d'une institution et même du point de vue des intervenants divers au-delà de l'institution. Et

¹ « Raconter, démontrer, ... survivre », éd. ERES, 2007

c'est alors permettre au travail de se poursuivre autant que possible, mais aussi permettre d'en repérer le terme au regard de l'aide qu'il nous est possible ou non d'apporter.

Nous avons bénéficié cette année d'une supervision qui a très probablement aidé à mieux comprendre les enjeux de notre travail. Si l'image de la haute couture introduisait cet écrit pour dire la rigueur, et la perfection à rechercher dans notre pratique, cette image trouve vite ses limites : nous n'organisons pas de défilé. Néanmoins, il nous faut continuellement retrouver l'énergie de poursuivre, d'accompagner les adolescents dans leurs difficultés. Pour cela, il nous faut réfléchir aux éléments en jeu dans la relation, dans les relations qui s'instaurent. Alors, pour continuer la métaphore, il nous faut comme le disait Nicolas BOILEAU dans l'Art poétique: « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. ».

Dominique MORILLE, chef de service éducatif

Jours de Fête à La Passerelle

Janvier est le mois des vœux pour l'année nouvelle, souhaits habituels de bonne santé, de prospérité, de chance et de réussite...

Janvier est aussi traditionnellement le mois des bonnes résolutions que l'on tiendra quelques semaines, quelques jours... ou pas du tout !

Mais à LA PASSERELLE, janvier est également le temps de la reconstitution du Comité des Fêtes, groupe qui renaît chaque année de ses cendres depuis sa création en 2009, dans l'objectif de la préparation de la fête annuelle de l'Institution qui se déroule aux beaux jours. C'est quelques mois après son arrivée dans l'établissement que notre Directeur, Emmanuel Breton, a souhaité donner un coup de jeune à une fête jusqu'alors bisannuelle. La session estivale était organisée à tour de rôle par chacun des services. Ce procédé avait pour défaut de rendre une seule équipe actrice de la mise en œuvre et de l'animation d'un temps voulu festif et convivial, mais en réalité peu attractif. Lasses des sempiternels tournois de football ou de pétanque, des équipes ont bien tenté d'innover mais la dominante purement sportive prévalant lors de ces journées a peu contribué à mobiliser la troupe des jeunes et des personnels.

En digne fille du Nord, région de fête et de convivialité, j'ai immédiatement répondu présente à l'appel du Directeur et, une collègue chef de service éducatif et moi-même, avons formé le premier Comité des fêtes, constitué de représentants volontaires de chaque équipe, services généraux y compris. Depuis, chaque année, avec une belle régularité, nous orchestrans la constitution d'un nouveau groupe de travail qui va élaborer un projet d'animation original, le mettre en œuvre et le faire vivre. Les réunions du Comité des fêtes se passent dans la bonne humeur, le plus souvent autour d'un repas préparé par l'une ou l'autre des maîtresses de maison. Dès les premières rencontres et entre deux bouchées, l'imagination galope, les idées fusent, se bousculent puis sont débattues jusqu'au consensus qui fait émerger l'IDEE GENIALE de l'année. Etre inventif, trouver le thème de la journée et le lieu idéal à la mise en scène de nos idées parfois folles, afin de permettre aux jeunes et moins jeunes de passer une journée inoubliable, tel est l'objectif ambitieux que s'est fixé le Comité des fêtes.

La mission est agréable, ludique mais néanmoins chronophage malgré la répartition des tâches entre tous les protagonistes. Le dynamisme et l'engagement des membres du Comité concourent pourtant chaque année à la réussite de la fête. Tous les ans, des volontaires sont à pied d'œuvre, regrettant parfois cependant, en choisissant de s'investir dans l'organisation, de ne pouvoir aller « jouer » avec les jeunes et leurs collègues. Ce qui se décide au Comité des fêtes est source de bien des curiosités pour les non-initiés, ses membres n'hésitant pas à attiser le mystère et à faire durer le suspense malgré les ruses des plus curieux. Ce n'est que quelques jours avant la date fatidique que le lieu où la fête se déroulera est dévoilé et, ce n'est qu'une fois arrivés sur place, que les participants découvrent à quelle sauce ils vont être mangés.

Le bilan de ces cinq années est des plus positifs. Chacune des journées de fête a connu un beau succès. Toutes ont été inventives, animées et se sont déroulées sans la moindre anicroche. L'ensemble des jeunes et des personnels sont répartis en équipes, toutes prêtes à relever le défi du jour. L'objectif est de rassembler des représentants de chaque service dans des équipes différentes. La constitution de chaque groupe, réalisée par le Comité des fêtes est tout à fait stratégique et s'appuie sur la connaissance que chacun a de la personnalité et des difficultés éventuelles des jeunes de son service et des associations qu'il vaut mieux éviter ou, au contraire, favoriser.

Tous les ans, un challenge est proposé aux équipes, mêlant judicieusement épreuves sportives, ludiques et/ou culturelles afin d'intéresser et d'impliquer la majorité des participants ; les jeunes à la traîne étant alors pris dans la dynamique du groupe finissent par jouer le jeu et à trouver un intérêt à l'exercice, dans l'objectif de tenter d'amener leur équipe à la victoire. Les lieux qui nous ont accueillis au gré de nos pérégrinations festives, sont exceptionnels par leurs infrastructures, leur architecture ou la beauté de leur site. Nous avons à chaque fois été agréablement surpris par le comportement tout à fait adapté et respectueux des adolescents que nous y avons emmenés.

Tout a commencé à la Base de Loisirs d'Etampes où une course au trésor a fait courir petits et grands à travers les allées du parc. Ce sont des photos d'un élément du paysage (branche tordue, panneau indicatif, banc public tagué...) et des énigmes, qui ont emmené les équipes d'une épreuve à une autre. L'année suivante, nous partons faire « le tour du monde »... à Paris. Munis de tickets, d'un plan de la ville et des réseaux de transport en commun, d'un livret d'énigmes permettant de trouver les sites à découvrir et d'un appareil photo, nos reporters ont fait le tour de la ville à partir de l'Esplanade du Château de Vincennes afin de se photographier devant les monuments, de trouver les réponses aux questionnaires que nous leur avons confiés ou de ramener les objets hétéroclites demandés. Ils ont ainsi joué les touristes, de l'Obélisque de Louxor à la Grande Mosquée de Paris, de la Pagode Chinoise de Monsieur Loo à l'Eglise Orthodoxe Russe de la Rue Daru, de la Statue de la Liberté au passage Brady, sans oublier bien sûr, le monument symbole de Paris, la Tour Eiffel. C'est un pique-nique très sympathique et animé au Parc des Buttes-Chaumont qui a clôturé cette journée ensoleillée.

Retour dans une Base de Loisirs : le site de Buthiers nous accueille par un temps mitigé. La qualité des prestations fait vite oublier les nuages gris et les quelques gouttes de pluie. Les équipes se défoulent sur les vélos funs (vélos couchés, tandems...) ou sur le parcours aventure dans les arbres, tandis que des activités plus terrestres et moins sportives invitent, entre autres, les participants à découvrir quel adulte, rencontré quotidiennement au sein du foyer, se cache derrière cette photo de bébé ou à retrouver des séries connues de tous derrière un générique musical.

2012 : LA PASSERELLE fête ses 20 ans. C'est l'occasion pour le Comité des Fêtes d'emmener les groupes à la découverte de Marolles en Hurepoix, dont la majorité des jeunes et des personnels ne connaît, en tout et pour tout, que la Rue du Puits Sucré ! Un périple semé d'activités en tout genre dont mini-golf, atelier graph sur le thème des 20 ans de l'Etablissement, animé par un grapheur professionnel, baby-foot géant, combat de sumos, en passant par une rencontre avec les sapeurs-pompiers du village, conduit les équipes de rue en rue, de place en place, avec une brève incursion dans les bois à la recherche du Petit Chaperon Rouge. Cette quatrième édition de la fête est l'occasion d'affiner l'expérience réalisée l'année précédente pour la première fois, à savoir, l'organisation d'un buffet et d'une soirée dansante pour tous dans les jardins du pavillon de Marolles. Cette soirée, animée par « DJ Romain », éducateur à LA PASSERELLE, connaît un vrai succès. Il en va de même pour les spectacles présentés par les jeunes et leurs éducateurs.

La dernière session de la fête a sans doute été la plus folle. Elle a emmené les équipes dans le superbe Parc du Château de Courson, sur les traces d'une Castafiore plus déjantée que nature, à la recherche du tableau volé de l'ancêtre, le célèbre Amédée Fol Poil de la Ribouldingue. Tintin, le Capitaine Haddock, Dupond et Dupont, Tournesol et leurs acolytes, ont aidé les équipes à mener l'enquête pour retrouver le tableau disparu,

le voleur et son complice. Des challenges devaient permettre de récolter de précieux indices, tandis que les interrogatoires des suspects et la recherche d'empreintes allaient bon train.

Derrière ses aspects les plus divers, outre le fait qu'elle offre un temps festif exceptionnel, la fête de LA PASSERELLE reste un média éducatif prodigieux tant elle fait l'unanimité auprès des jeunes et des personnels. Depuis le début, la fête tient lieu de « journée de solidarité ». La présence de tous y est donc requise, ce qui donne un peu plus de poids à l'évènement. Pour les adolescents, ce temps festif est une occasion de rencontres avec les camarades et adultes des autres services. La première timidité passée, les premières réticences vaincues, les jeunes entrent rapidement dans le jeu et l'esprit de compétition reprend le dessus. A la clé, des chèques cadeaux ou des entrées de cinéma pour les trois équipes gagnantes, ce qui offre un objectif tangible de remporter le challenge. Face à des adultes en position d'acteurs investis pour dynamiser leur groupe, les adolescents développent ainsi la cohésion, l'entraide et la confiance vis-à-vis de leurs équipiers. Les qualités de chacun sont mises en avant, qu'elles soient d'ordre sportif ou culturel. De par la diversité des ateliers, chacun a donc une chance de contribuer au succès final, ce qui est valorisant pour des adolescents parfois en grande difficulté. Si l'on s'amuse, si l'on se défoule par l'activité physique ou le rire, le respect des consignes et des règles du jeu reste une composante importante pour des adolescents parfois en manque de repères. Le spectacle de la soirée met au travail cette fois l'imagination et l'engagement des jeunes et de leurs éducateurs qui se mettent en scène pour offrir un moment de joie aux spectateurs. Nouveau challenge, nouvel espace de valorisation pour ceux qui contribuent au succès de la représentation.

Outre ses atouts pédagogiques ou éducatifs, la fête de l'Institution reste avant tout un moment de joies, partagées entre tous, jeunes et adultes confondus, et cette communion vaut tous les projets éducatifs du monde.

En ce début d'année, un nouveau Comité des Fêtes vient de se constituer. Celui-ci a d'ores et déjà pris le bon cap : faire en sorte que cette édition 2014 de la fête de La Passerelle soit couronnée d'autant de succès que les précédentes, que ce temps institutionnel riche et convivial garde la qualité dont il a toujours bénéficié. Les membres du Comité y travaillent, l'imagination tourne à plein régime. Encore une fois, les bonnes résolutions de l'année nouvelle seront tenues...

Viviane VANDOMME, chef de service éducatif.

ACTIVITE du Foyer Educatif LA PASSERELLE Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présents au 1er janvier 2013 : 43

En 2013, 209 dossiers de demande d'admission ont été reçus à "La Passerelle" dont 186 du département (114 des MDS, 19 de l'IDEF, les autres des différents services sociaux : SSE, AEMO, secteur associatif...).

21 dossiers ont abouti à une admission en 2013 (dont 7 dossiers de 2012) ; 176 dossiers sont restés sans suite, soit de notre fait (faute de places disponibles, mauvaise orientation,...), soit de celui des mandants (admissions dans un autre établissement pour la plupart) ; 6 dossiers refusés (âge, problématique) ; 6 dossiers refusés car l'établissement n'a pas de place d'urgence ; 7 dossiers refusés pour priorité départementale ;

Nous avons été contactés pour 3 fratries.

Analyse des 209 dossiers "Demande d'admission" traités :

| | Admis | Sans suite | Refus (âge, problématique) | Demandes d'urgence | Refus hors département |
|----------------|--------------|-------------------|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| Essonne | 21 | 164 | 3 | 6 | 0 |
| Autres départ. | 0 | 12 | 3 | 0 | 7 |
| TOTAL | 21* | 176 | 6 | 6 | 7 |

* 7 dossiers de 2012

Admissions : 21

11 garçons et 10 filles.

Département d'origine des jeunes admis :

- 21 de l'Essonne

Les 21 admissions réalisées nous ont été formulées par :

- les Maisons Départementales des Solidarités pour 8
- l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 1
- Espace Adolescents 91 (AVVEJ) pour 8
- l'IPF d'Egley pour 1
- le SAEMF de Saint Michel sur Orge pour 1
- l'Accueil Saint Dominique de Saint Sulpice de Favières pour 1
- la DPPE Mission Accueil des Mineurs Isolés Etrangers pour 1

Jeunes suivis du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 : 64

(32 garçons et 32 filles) dont 4 fratries.

Années de naissance des jeunes suivis en 2013 :

| | | |
|----------|-----------|----------|
| 1992 : 3 | 1996 : 16 | 2000 : 3 |
| 1993 : 2 | 1997 : 9 | 2001 : 1 |
| 1994 : 8 | 1998 : 6 | |
| 1995 : 8 | 1999 : 8 | |

Origines des jeunes :

| CONTINENTS | Jeunes suivis en 2013 (64) | Jeunes admis en 2013 (21) | Jeunes présents au 31/12/13 (41) |
|-------------------|-----------------------------------|----------------------------------|---|
| Europe | 39 | 10 | 22 |
| Afrique | 21 | 8 | 15 |
| Asie | 1 | 0 | 1 |
| Amérique | 3 | 3 | 3 |

Statuts :

| | Des 64 jeunes suivis | Des 21 jeunes admis |
|----------------------|-----------------------------|----------------------------|
| En Garde (Juge) | 28 | 13 |
| Accueil Provisoire | 7 | 2 |
| A.P. Article L 223-2 | 7 | 6 |
| Tutelle | 2 | 0 |
| Contrat Jeune Majeur | 20 | 0 |

20 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge au titre de jeune majeur :

13 étaient majeurs au 01/01/2013,

7 ont changé de statut au cours de l'année en devenant Jeunes Majeurs : 6 En Garde., 1 A.P. Article L 223-2.

Sorties : 23

(dont 2 admis en 2013)

| Années | Garçons | Filles |
|---------------|----------------|---------------|
| 2012 | 14 | 14 |
| 2013 | 11 | 12 |

| Orientations | Jeunes |
|--------------------------|---------------|
| Arrêt de prise en charge | 2 |
| Autonomie | 4 |
| Exclusion | 4 |
| Retour en famille | 4 |
| Structures d'autonomie | 8 |
| Fugue | 1 |

Durée moyenne des prises en charge des 23 sortants

(dont 2 admis en cours d'année) : 634 jours (de 20 à 1273 jours), soit environ 21 mois.

Présent au 31 décembre 2013 : 41

TABLEAU COMPARATIF des MOUVEMENTS sur les 5 dernières années d'exercice :

| Années | Présents au 01/01 | Admissions | Sorties | Présents au 31/12 |
|---------------|--------------------------|-------------------|----------------|--------------------------|
| 2009 | 35 | 29 | 23 | 41 |
| 2010 | 41 | 21 | 22 | 40 |
| 2011 | 40 | 18 | 20 | 38 |
| 2012 | 38 | 33 | 28 | 43 |
| 2013 | 43 | 21 | 23 | 41 |

| Présents au 01/01/13 :43 | ADMISSIONS : 21 | SORTIES : 23 | Présents au 31/12/13 : 41 |
|---------------------------------|------------------------|---------------------|----------------------------------|
| ESSONNE | 21 | 20 | 39 |
| Autres départements | 0 | 3 | 2 |

Isabelle BARTOLINI
Secrétaire de Direction

FOYER EDUCATIF LA PASSERELLE

8 bis rue du Puits Sucré – 91630 MAROLLES EN HUREPOIX

Courriel : contact.lapasserelle@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr